

iae lyon

SCHOOL OF  
MANAGEMENT



Master Finance

Gestion  
Bancaire et  
Patrimoniale

CONTRAT DE  
PROFESSIONNALISATION



TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

# le diplôme en bref



Allier  
expérience  
et excellence



Jean-Baptiste  
CARTIER

Responsable  
pédagogique  
Maître de  
Conférences

## Master 2

## Gestion Bancaire et Patrimoniale

CONTRAT DE  
PROFESSIONNALISATION

Créé dans le cadre du CLUBB, Centre Lyonnais Universitaire de Banque et Bourse, le **parcours Gestion Bancaire et Patrimoniale** du master 2 finance propose aux étudiants d'acquies par la voie de l'alternance, les connaissances et savoir-faire nécessaires pour répondre à l'évolution des besoins du secteur bancaire.

Articulé autour d'un tronc commun et de deux options - **Gestion de Patrimoine** et **Chargé d'affaires entreprises**, ce programme dote les étudiants :

- > de connaissances techniques leur permettant d'établir une stratégie patrimoniale globale,
- > de compétences commerciales indispensables à l'exercice de la fonction
- > d'une expertise de professionnels du secteur sur ses différentes spécificités
- > d'une capacité à intégrer et mettre en pratique, rapidement en entreprise, les acquis de la formation.

## LES + DE LA FORMATION :

> PLUS DE 80% DES  
COURS DE LA FORMATION  
EST DISPENSÉE PAR DES  
PROFESSIONNELS  
DU SECTEUR

> LE MASTER EN FORMATION  
INITIALE PARMIS LES  
MEILLEURS MASTERS,  
M.S., MBA DANS LE  
CLASSEMENT SMBG 2014

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Le rythme de l'alternance du Master Gestion Bancaire et Patrimoniale est de 3 semaines en entreprise / 2 semaines en formation à l'IAE Lyon.

Ce Master se déroule sur une période de 12 mois et commence début septembre :

- > Accueil de la promotion à l'IAE Lyon
- > Puis immersion en entreprise pour 3 semaines
- > Alternance toute l'année
- > Soutenance du mémoire en septembre de l'année suivante

## CONTACT

**Scolarité du Master :**  
Tél : 04 26 31 87 64  
iae-alternance.mastergbp@univ-lyon3.fr

## PROGRAMME

	Heures	Crédits ECTS
<b>TRONC COMMUN</b>	271 h	20
<i>Droits des sociétés, Analyse financière, Finance d'Entreprise/Mathématiques financières, Négociation et Vente, Offre Banque/Assurance, Séminaire international, Gestion des risques, Marchés financiers, Marchés de l'Immobilier, Ingénierie Patrimoniale, Management et ingénierie financière, Droit bancaire, Transmission du patrimoine professionnel</i>		
<b>OPTION GESTION DE PATRIMOINE</b>	184 h	15
<i>Droit patrimonial et de la famille, Régimes matrimoniaux, Fiscalité du patrimoine, Assurances, Retraites et prévoyance collective, Gestion de portefeuille, Bilan patrimonial, Etude de cas, Accompagnement personnel (méthodologie du mémoire)</i>		
<b>OPTION CHARGÉ D'AFFAIRES ENTREPRISES</b>	184 h	15
<i>Montage de dossiers financiers, Financement bancaire des entreprises, Contentieux bancaire, Fiscalité des placements, Droit du crédit, Analyse technique, Marché financier et commerce à l'international, Etude de cas, Accompagnement personnel (méthodologie du mémoire)</i>		
<b>PARCOURS EN ENTREPRISES, SUIVI TUTEURÉ, GESTION DE PROJET</b>	67 h	25
<b>TOTAL PAR OPTION</b>	<b>522H</b>	<b>60</b>

## PROFIL DES ÉTUDIANTS

Deux types de profils sont attendus pour un recrutement en Master 2 :

> **Profil de gestionnaire** (formation en finance ou commerce) : étudiants ayant suivi un Master 1 possédant un niveau équivalent à bac +4 en sciences

de gestion ou issus d'une Ecole de gestion.

> **Profil juridique** (formation en droit et/ou en fiscalité) : étudiants ayant suivi un Master 1 en Droit privé, Droit des affaires, Droit notarial, Droit immobilier...

## CONDITIONS D'ADMISSION

La sélection et le recrutement se dérouleront en 3 étapes :

1-Pré-sélection sur dossier + résultats du test SIM (Score IAE Message) + résultats TOEIC ou TOEFL

Le test SIM a pour objectif d'évaluer votre culture générale mais ne constitue qu'un des moyens

d'évaluation pour l'admission en Master.

2- **Jury de sélection** : entretien de type professionnel

3- **Recrutement par l'entreprise**

L'inscription n'est effective qu'à la signature d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise.

## CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

<b>OBJECTIF</b>	Acquérir un diplôme ou un titre à finalité professionnelle, un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) ou une qualification référencée par la convention collective dont relève l'entreprise.		
<b>BENEFICIAIRES</b>	Jeunes de moins de 26 ans qui souhaitent compléter leur formation initiale, et demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, disposant d'une expérience significative dans le secteur.		
<b>ENTREPRISES</b>	Tous les employeurs du secteur privé		
<b>NATURE DU CONTRAT</b>	CDD ou « action de professionnalisation » s'intégrant dans un CDI. La durée du CDD ou de l'action de professionnalisation varie en fonction du volume de la formation		
<b>DURÉE DE LA FORMATION</b>	Elle doit représenter de 15% à 25% du contrat ou de l'action de professionnalisation. (Possibilité d'extension pour certaines formations diplômantes notamment et selon accord de branche ou de l'OPCA interprofessionnel).		
<b>REMUNERATION MINIMALE</b>	<b>Moins de 21 ans possédant le BAC</b>	<b>Plus de 21 ans possédant le BAC</b>	<b>26 ans et plus</b>
	Salaire supérieur ou égal à 65% du SMIC	Salaire supérieur ou égal à 80% du SMIC	Salaire supérieur au SMIC ou à 85% du salaire minimum conventionnel
<i>Sauf dispositions conventionnelles plus favorables</i>			
<b>FINANCEMENT</b>	Il est assuré par les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) dans le cadre de la contribution de professionnalisation. Les montants forfaitaires de prise en charge sont définis par l'OPCA de branche ou interprofessionnel. A défaut de fixation du coût par la branche, le forfait est de 9,15€/heure.* Lorsque l'entreprise supporte une partie du coût de formation, elle a la possibilité d'imputer le différentiel au solde de sa contribution		
<b>AIDES AUX ENTREPRISES</b>	L'employeur adresse le contrat à son OPCA au plus tard dans les 5 jours qui suivent le début du contrat. Dans le délai d'un mois à compter de sa date de réception, l'OPCA émet un avis, décide de la prise en charge des dépenses de formation et adresse le contrat à la DDTEFP.		

\* Tarif donné à titre indicatif au 05/01/2010

### DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

> Conseiller en gestion de patrimoine, Conseiller en banque privée, Gestionnaire de patrimoine, Conseiller financier, Spécialiste en assurance-vie et épargne retraite, ...  
> Chargé d'affaires entreprises, Chargé de clientèle-entreprises, Directeur d'agence, Responsable d'un service bancaire spécialisé, conseiller clientèle PME, ...

### SPÉCIFICITÉS

> Le Master 2 du CLUBB sont également déclinés sous deux autres formules dans le cadre CLUBB :



- Master 2 parcours **Gestion de Patrimoine en formation initiale** à temps complet (6 mois de stage) et en formation continue (temps partiel)
- Master 2 parcours **Banque et Bourse - Chargé d'affaires entreprises en formation initiale** à temps complet (6 mois de stage)

> Les partenaires : BNP, L.C.L. , Société Générale, Caisse d'Épargne, Crédit Agricole, AG2R La Mondiale, Cabinets de gestion de patrimoine indépendants, UBS, Crédit Foncier, Banque Rhône-Alpes, ...



## LE MASTER, VU DE L'INTÉRIEUR



**Claire NICOL**

Etudiante en Master 2  
Gestion de Patrimoine

« L'intégration du Master 2 Gestion de patrimoine en alternance m'a permis de valider mon projet professionnel. Durant mes études en Ecole Supérieure de Commerce, j'ai bénéficié d'une expérience de 8 mois en gestion de patrimoine. Ce stage est venu renforcer mes connaissances économiques, financières, fiscales et juridiques, disciplines majeures de la gestion de patrimoine.

Pour exercer le métier de CGP et débiter ma carrière dans les meilleures conditions, le Master Gestion de patrimoine de l'IAE Lyon était une excellente opportunité. Bien que la cadence de travail soit soutenue, l'alternance est l'une des meilleures façons d'intégrer le milieu professionnel. Car, en plus d'être rémunérée, le fait de combiner, dans un rythme adapté (3 semaines en entreprise puis 2 semaines en cours), la théorie et la pratique, favorise nettement l'apprentissage du métier. J'ai pu constater que l'ancienneté et la qualité du diplôme lui donnent une vraie reconnaissance auprès des professionnels. Cette formation permet de se construire de solides connaissances et de commencer à se créer un réseau professionnel, deux avantages utiles pour l'avenir ! »

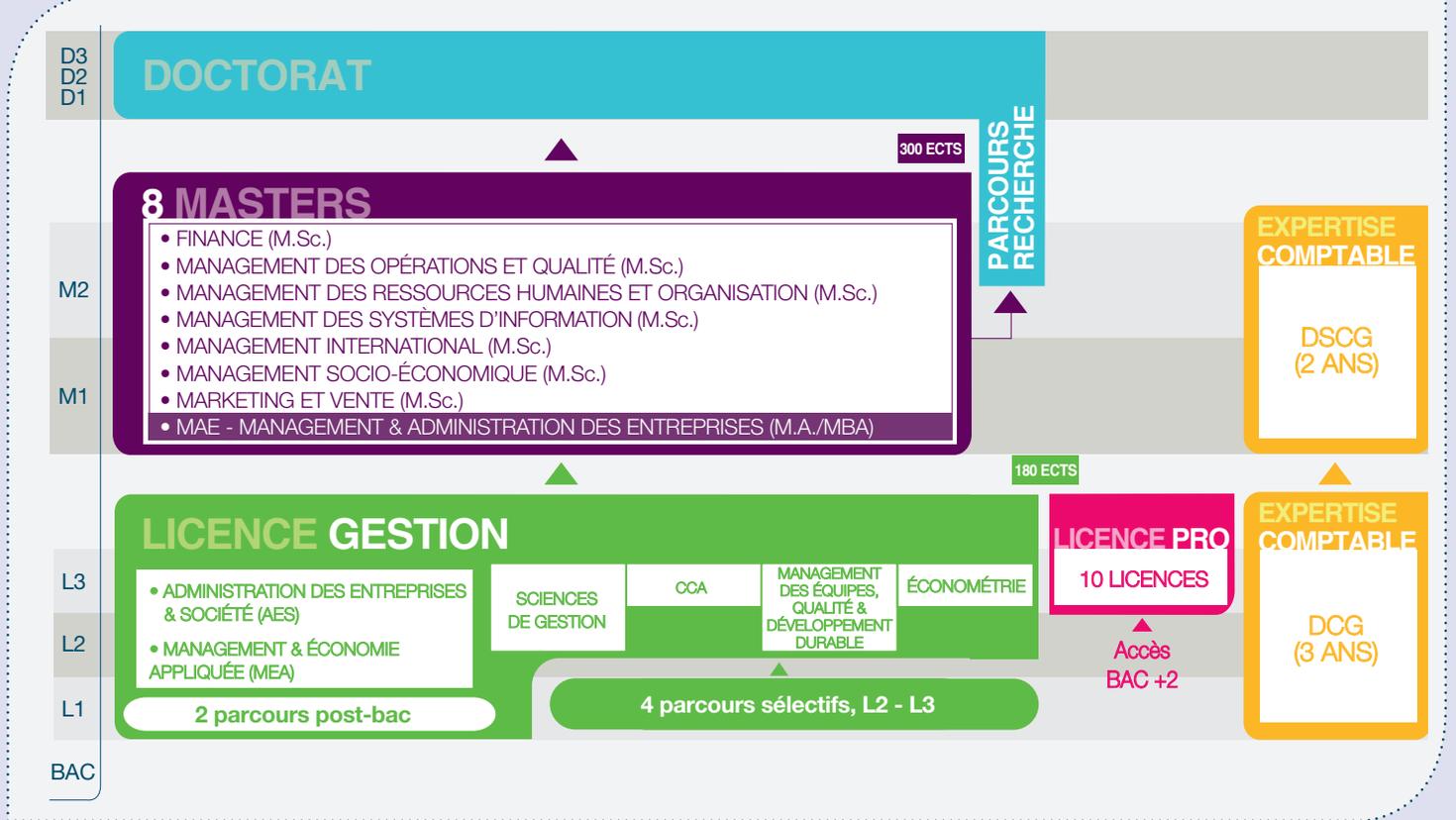


**Carole PICHAT**

Diplômée du  
Master Banque  
et bourse  
CIC LYONNAISE  
DE BANQUE

« Après avoir validé une Licence Economie-gestion au sein de l'IAE Lyon, je me suis orientée vers le Master Banque et bourse. Les matières dispensées assurant des bases solides, la qualité des intervenants (extérieurs pour la plupart), le suivi personnel de chaque étudiant et les débouchés font de ce master une référence. Il est indéniable que le fait d'être diplômée de ce master a été un véritable atout pour mon embauche au sein du CIC Lyonnaise de Banque. En effet, dans le domaine bancaire, le CLUBB est connu et le diplôme reconnu et valorisant. Tout ce que j'ai appris m'a permis d'être opérationnelle et d'avoir des bases solides pour être crédible immédiatement dans mon métier. »

# L'OFFRE DE FORMATION DE L'IAE LYON



## CONTACT

### IAE Lyon

Université Jean Moulin Lyon 3  
Master Gestion Bancaire et Patrimoniale  
6 cours Albert Thomas - BP 8242  
69355 Lyon cedex 08  
Tél. : 04 26 31 87 64  
Fax : 04 26 31 88 02  
iae-alternance.mastergbp@univ-lyon3.fr

[iae.univ-lyon3.fr](http://iae.univ-lyon3.fr)



Officiel.IAELyon

@IAE\_Lyon

SOYEZ 100% PARTENAIRES ! L'IAE LYON FORME VOS FUTURS COLLABORATEURS.  
SOUTENEZ NOTRE DÉVELOPPEMENT EN NOUS VERSANT VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE.  
NOUS SOMMES HABILITÉS À PERCEVOIR 100% DU BARÈME (HORS QUOTA)  
CONTACT : 04 78 78 70 70